

Urbanisme - Territoires

Nos Réf. : SH/pt-021.01/2025 Objet : Modification simplifiée n°1 PLUI

METZ METROPOLE

Affaire suivie par : S. HISIGER

Siège Social

64 avenue André Malraux CS 80015 57045 Metz cedex 01 Tél.: 03 87 66 12 30 Fax: 03 87 50 28 67 Correspondant Email: accueil@moselle.chambagri.fr METZ METROPOLE

12 FEV. 2025

Courrier arrivé BDC

EUROMETROPOLE DE METZ
MAISON DE LA METROPOLE
POLE PLANIFICATION
MADAME SYLVIE DAOUD
1 PLACE DU PARLEMENT DE METZ
CS 30353
57011 METZ CEDEX 1

Metz, le 27 janvier 2025

Madame,

Par courriel reçu le 22 janvier dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par l'Eurométropole de METZ pour procéder à la modification simplifiée n°1 de son PLUI et je vous en remercie.

Le projet concerne la correction d'erreurs matérielles.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L <u>123-9</u> du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT

Xavier LERON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public loi du 31/01/1924 Siret 185 722 030 00011 APE 9411 Z